



Direction
Départementale
des Territoires
et de la Mer
Pyrénées-Atlantiques

Service Productions
et Économie Agricoles

CALAMITÉS AGRICOLES

Pluies et inondations du 11 au 14 décembre 2019

ATTESTATION DE REMISE EN ÉTAT DES PARCELLES AGRICOLES par les moyens propres de l'exploitation ou le recours à l'entraide

Document à retourner dès l'achèvement des travaux

N° PACAGE : Tél. :

Nom Prénom :

Dénomination sociale (GAEC, EARL, SCEA...) :

Adresse :

J'atteste avoir procédé à la remise en état des biens déclarés sinistrés de mon exploitation, à la suite de l'évènement climatique, par les moyens propres de l'exploitation ou par recours à l'entraide :

- Remise en état de prairie (travail de préparation du sol et resemis)
- Remise en état du sol (*préciser : nettoyage, nivellation...*)
- Nettoyage de parcelles agricoles encombrées (dépôt de débris, cailloux, vase, branches...)
- Curage de fossés
- Remplacement de : clôture grillage
- Remplacement de palissage
- Remise en état de muret
- Replantation de : pieds de kiwis ceps de vigne
- Autre (*préciser*) :
- Autre (*préciser*) :

Je m'engage à employer la totalité de l'indemnisation perçue au titre des calamités agricoles sur l'exploitation.

Je m'engage à me soumettre à tout contrôle de l'administration pour vérification de ces travaux.

Fait à

Signature (*tous les associés pour les GAEC*)

Le